



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 novembre 2019

n° 161-19 C

Objet : *RS - Parc d'activités de Côte-Rousse - Approbation de l'avenant n° 1 au procès-verbal de mise à disposition de biens avec la Ville de Chambéry et de l'avenant n° 1 au procès-verbal de mise à disposition de biens avec Chambéry-Grand Lac Economie*

- date de convocation le 08 novembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatorze novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, salle La Bisserraine, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 56

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Anne Routin
La Ravoire	Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyssie	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Françoise Bovier-Lapierre à Driss Bourida - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Nathalie Colin-Cocchi à Sylvie Koska - de Marie-José Dussauge à Walter Sartori - de Delphine Julien à Patrick Roulet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Lionel Mithieux à Suzanne Boucher - de Josette Rémy à Julien Donzel - de Isabelle Rousseau à Jean-Claude Davoine - de Sylvie Vuillemermet à Christiane Boisselon

• conseillers excusés : 12

Philippe Bard - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 novembre 2019

délibération n° 161-19 C

objet **RS - Parc d'activités de Côte-Rousse - Approbation de l'avenant n° 1 au procès-verbal de mise à disposition de biens avec la Ville de Chambéry et de l'avenant n° 1 au procès-verbal de mise à disposition de biens avec Chambéry-Grand Lac Economie**

Alain Thieffenat, conseiller délégué chargé de l'économie, de la requalification des parcs d'activités et des pépinières d'entreprises, rappelle que par délibération du 13 décembre 2004, le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal contradictoire de mise à disposition par la Ville de Chambéry du parc d'activités de Côte-Rousse au bénéfice de la Communauté d'agglomération qui faisait suite au transfert de la compétence développement économique des communes à la Communauté d'agglomération. Ce procès-verbal a été signé en date du 28 décembre 2004.

Par délibération en date du 13 juillet 2017, Grand Chambéry a approuvé le procès-verbal de mise à disposition de ce même site au syndicat mixte Chambéry-Grand Lac Economie, conformément au transfert de la compétence développement économique à cette structure à compter du 1^{er} juillet 2017.

Suite à un travail mené par Grand Chambéry entre 2015 et 2017, puis par Chambéry-Grand Lac Economie, il a été convenu de développer une nouvelle offre de locaux artisanaux sur le parc d'activités économiques de Côte-Rousse.

Il est proposé :

- de solliciter la Ville de Chambéry afin que soit modifié le périmètre du foncier mis à disposition de Grand Chambéry dans le cadre du procès-verbal en date du 13 décembre 2004,
- de proposer, de la même manière, à Chambéry-Grand Lac Economie une modification du périmètre du foncier mis à disposition du syndicat mixte.

Ces modifications permettront à la Ville de Chambéry de vendre le foncier exclu du PV de mise à disposition à Chambéry-Grand Lac Economie.

Le foncier qui sera ainsi consacré à développer cette nouvelle offre sur les Hauts-de-Chambéry sera mis à disposition par Chambéry-Grand Lac Economie à un promoteur par le biais d'un bail à construction.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les statuts de Chambéry-Grand Lac Economie,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 6 Abstentions :

Article 1 : approuve l'avenant n° 1 au PV de mise à disposition des biens du parc d'activités de Côte-Rousse du 13 décembre 2004 avec la Ville de Chambéry afin de réduire le périmètre,

Article 2 : approuve l'avenant n° 1 au PV de mise à disposition des biens du parc d'activités de Côte-Rousse du 13 juillet 2017 avec Chambéry-Grand Lac Economie afin de réduire ce même périmètre.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 161-19 C

Objet de l'acte :	RS - Parc d'activités de Côte-Rousse - Approbation de l'avenant n° 1 au procès-verbal de mise à disposition de biens avec la Ville de Chambéry et de l'avenant n° 1 au procès-verbal de mise à disposition de biens avec Chambéry-Grand Lac Economie
Thème Préfecture :	3 - Domaine et patrimoine 5 - Autres actes de gestion du domaine public 2 - Autres
Date de l'acte :	14 novembre 2019
Annexe(s) :	annexe 1 PV Cote Rousse, annexe 2 PV Cote Rousse, annexe 3 nouveau périmètre, annexe 4 tableau liste biens, annexe 5 tableau

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191114-lmc1H22703H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22703H1

Date de transmission en Préfecture :	26 novembre 2019
Date de réception en Préfecture :	26 novembre 2019
Période d'affichage :	du au